

Bilan d'activités de la Commission d'Éthique, Fair Play et Valeurs Citoyennes

Saison 2018 / 2019

PV n°1

La commission d'Éthique s'est réunie le lundi 6 mai 2019 sous la présidence de M. MOQUAY Jacques.

Présents :

MM. BAPTISTE Michel, BARBESSOU Jean-Louis, BERTRAND Bernard, BOURGEOIS Serge, BRUNIER Jean-Pierre, CHARAMON Marc, COPERTINO Nicolas, DAUBA Jean, DECHAUX Jean-François, FERRON Serge, GARDERES Henri, MORIN Régis, PREGHENELLA Jacques, RENAUD Fabrice.

Assiste : Mme Pierrette BARROT, présidente du district.

Absents excusés :

MM. CASCARINO Georges, MORIN Romuald, PRECART Jean-Michel.

ORDRE du Jour :

Jacques MOQUAY souhaite la bienvenue aux délégués et remercie la présidente de sa présence. Il précise qu'il a organisé cette réunion pour avoir le ressenti de chacun au niveau des délégations juste avant la fin de la saison.

La dernière réunion avait eu lieu avec les délégués et les dirigeants de D1. Il n'y avait pas eu de PV rédigé.

Pierrette BARROT indique qu'elle continuera les actions menées avec la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale** de la Charente-Maritime. Elle a rencontré la nouvelle inspectrice Mme MARION ROBIN, et celle-ci se tient à la disposition de la présidente.

a) Bilan des délégations de la saison 2018/2019 :

Jacques MOQUAY fait le point sur les délégations :

<u>Désignation des Délégués Principaux</u>						
<u>SD1</u>	<u>SD2</u>	<u>SD3</u>	<u>SD4</u>	<u>Barrages</u>	<u>Coupes</u>	<u>Jeunes</u>
123	20	4	5	2	10	3
<u>TOTAL : 167</u>						
<u>Désignation des Délégués Éthique et actions citoyennes (suite à l'état des rencontres à surveiller de l'observatoire des comportements)</u>						
<u>SD1</u>	<u>SD2</u>	<u>SD3</u>	<u>SD4</u>	<u>Jeunes</u>		
0	22	9	3	2		
<u>TOTAL : 36</u>						

Ces chiffres, actualisés au 17 juin 2019, sont clos pour la saison 2018 / 2019.

Jacques MOQUAY est satisfait de ces chiffres et de la disponibilité de ses membres. Il nous informe que trois rapports ont été transmis à la commission de discipline et souhaite s'assurer de leur bonne transmission au district.

Jean François DECHAUX pense que, plus les rapports transmis par les délégués à la commission de discipline seront précis, plus cela facilitera la prise de décision par la commission de discipline.

Jean DAUBA pense qu'il devrait exister une boîte mail réservée uniquement aux rapports de délégation ce qui pourrait éviter les oublis.

Jean-Louis BARBESSOU rappelle que tout membre du comité directeur, qui assiste à un match, est tenu de rédiger un rapport en cas d'incidents ou d'incivilités.

Afin de résoudre certains litiges sur des matchs, une commission pourrait être créée. Les réponses pourraient se faire par mail, chacun donnant son avis tout en sachant qu'en dernier recours le président pourra trancher. Une réunion devrait être programmée en septembre afin d'affiner cette proposition.

Pour Jean François DECHAUX, le délégué référent terrain doit également être présent. Une de ses fonctions, c'est de raccompagner le joueur exclu au vestiaire.

Après toutes ces remarques, il en ressort que les délégués doivent être très précis dans la rédaction de leurs rapports en relatant tout ce qu'ils ont vu.

D'après Jacques MOQUAY, les arbitres et clubs sont satisfaits de la décision du district de désigner des délégués lors des matchs de SD1.

Des matchs de SD2, SD3, SD4 considérés comme matchs à risques ont également été couverts dans le cadre de l'éthique. Des clubs ont aussi demandé un délégué. Dans ce cas, les frais seront prélevés au club demandeur.

Jean Louis BARBESSOU souhaite que lors des matchs de jeunes, l'application de l'exclusion temporaire soit faite.

Henri GARDERES estime que certains matchs de jeunes pourraient avoir un délégué. La présidente souhaite que pour la saison prochaine, des délégués soient présents sur des matchs de jeunes.

b) Compte-rendu régional :

Il en ressort que les incivilités ont été plus importantes sur les matchs de jeunes que sur les matchs seniors, d'où l'opération « Soyons prêts », initiée par la ligue de football de Nouvelle-Aquitaine cette saison, sur la catégorie U16.

Les 12 départements ont mené cette opération. En Charente Maritime, on a réalisé deux actions :

- ROCHEFORT / AYTRÉ, le 30 mars, en U16 Régional à TONNAY-CHARENTE
- EFC DB 2S / LIGUGÉ/SM/...., le 4 mai, en U16 Régional à DOMPIERRE SUR MER.
-

Sur le second match, les valeurs de « Soyons prêts » n'ont pas été respectées par le club de LIGUGÉ et la présidente en fera part à son homologue de la Vienne.

Les districts de Gironde, Charente et Charente Maritime sont cités en exemple pour ces opérations.

En Charente-Maritime, la prochaine opération se déroulera le 25 mai à AYTRÉ.

c) Désignations des délégués pour la fin de saison :

Pour le 8/05/2019, des délégués seront désignés sur des matchs à enjeu (Coupes, SD2 et « jeunes »).

La commission des championnats se réunissant le 13 mai, les désignations pour les autres week-ends seront faites ultérieurement. Pour la dernière journée, il est possible que des matchs de SD1 « sans enjeu » n'aient pas de délégués afin de les placer sur des matchs de division inférieure où se joueront l'accession ou la rétrogradation.

Les finales de coupes à CHADENAC pour les vétérans et à BUSSAC-FORÊT pour les autres finales auront un délégué.

La commission des jeunes devra faire la demande pour que des délégués couvrent aussi des finales de jeunes ce qui permettra aux jeunes arbitres officiels de découvrir le rôle du délégué.

d) Questions diverses :

Le trésorier général est à la disposition des délégués pour leurs défraiements.

Jean François DECHAUX revient sur l'accréditation des délégués et il n'est pas d'accord avec une ligne au dos qui dit : « Le délégué doit assumer tous les risques et dangers potentiels d'assister au match. » Pour lui, cette ligne devrait être supprimée. Il ressort que le format de ces accréditations est un peu trop conséquent et il serait souhaitable de le réduire.

Le district prendra en charge les licences d'ayant-droit pour les délégués départementaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 21h45.

Le président

Jacques MOQUAY

Le secrétaire

Fabrice RENAUD